

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-trois août à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Nicolas GALLIANO et Robert VERAND.

Convocation en date du 16/08/2024

Nombre de membres en exercice : 6

Présents : 6

Objet : DON D'UNE REMORQUE A LA COMMUNE PAR UNE PERSONNE PRIVEE

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que Monsieur ALCAZAR fait très gentiment le don d'une remorque à la commune.

Monsieur le Maire explique qu'il avait décidé de proposer l'achat d'une remorque pour les travaux de l'agent communal extérieur, conjointement avec la commune de CUREL.

Il n'y a plus lieu de procéder à cet achat.

Le prix de la remorque est évalué à 300€.

Monsieur le Maire demande aux conseillers d'accepter le don de cette remorque, et d'autoriser l'ouverture des crédits suivants au budget 2024, afin de réaliser les écritures pour inscrire cette remorque dans l'inventaire communal :

Dépenses investissement - compte 2182-041 pour un montant de 300.00 €

Recettes investissement – compte 1328-041 pour un montant de 300.00 €

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer sur cette affaire.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- accepte le don de Monsieur ALCAZAR, d'une remorque à la commune de Châteauneuf-Miravail ;
- dit que les crédits correspondants aux écritures d'inventaire seront ouverts comme suit sur le budget principal 2024 :

Dépenses investissement - compte 2182-041 pour un montant de 300.00 €

Recettes investissement – compte 1328-041 pour un montant de 300.00 €

- autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 30 août 2024.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

